C.P.S

SÉCURITÉ

NOTRE HISTOIRE

Pionnière des sociétés de sécurité en France : C.P.S.

La société Continentale Protection Services a été créée en janvier 1987 à l'initiative de Pascal Grizot qui souhaitait faire face à ses propres besoins de sécurité pour les hypermarchés, supermarchés et centres commerciaux appartenant au groupe familial.

En plus de 30 ans, C.P.S. a su développer **une expertise de prestations haut de gamme « sur-mesure » au service clients les plus exigeants.** Une longue expérience vécue avec le même actionnariat et les mêmes dirigeants, gage d'un professionnalisme sérieux et de confiance.

Positionnée dans le top 30 des entreprises de sécurité en France, elle couvre la quasi-totalité du territoire national.

Aujourd'hui C.P.S. réalise plus de 32 M€ de CA, **emploie plus de 1100 personnes et dispose de 5 agences en France** et a un projet d'ouverture de bureaux supplémentaires dans les Alpes Maritimes.

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE
A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »
Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014

Pascal Grizot

Président du Conseil d'Administration de CPS, Pascal Grizot a créé la société en janvier 1987.

Il s'est particulièrement investi dans le développement commercial ainsi que dans la structuration

financière et humaine de la société.

« CPS fournit des solutions adaptées à chaque projet avec un objectif de qualité, de compétitivité et de développement durable. Nous souhaitons toujours comprendre les besoins des clients afin d'élaborer et de proposer la solution la plus adaptée à leur demande. »

Jules Sache

Directeur Général de CPS depuis 2005, Jules Sache a rejoint la société en 1990 en tant que superviseur.

Il était auparavant militaire de carrière.

« Notre volonté a toujours été de fournir une prestation de qualité adaptée aux besoins des clients.

Nous prenons en compte leurs exigences et nous nous efforçons de les satisfaire au juste prix.Nous savons être réactifs afin de faire face à toutes les situations.

La satisfaction de nos employés doit rejaillir sur nos clients. Nous avons toujours fait le maximum pour que nos agents et salariés administratifs soient heureux de travailler chez CPS. »

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE
A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »
Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014

NOTRE EXPERTISE

- Sécurité et sûreté des biens et des personnes
- Lutte contre la démarque inconnue
- Posture Vigipirate
- Vidéo surveillance
- Sécurité incendie
- GSAO (Gestion de la sécurité assistée par ordinateur)
- Savoir-être et savoir-faire

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE
A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »
Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

BOUTIQUES, MAGASINS, GALERIES MARCHANDES, IMMEUBLES ET SIÈGES SOCIAUX

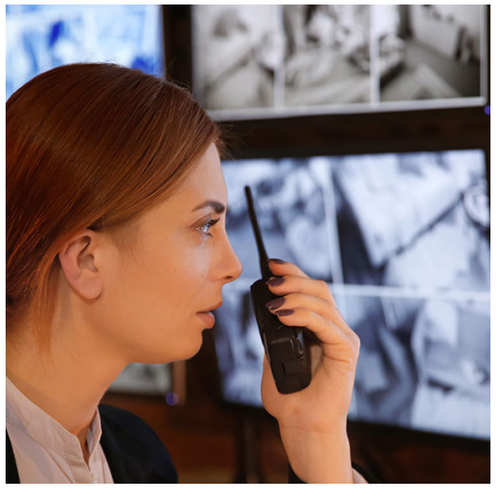

Dissuader et accueillir

Sélection rigoureuse d'un personnel formé

Exigence de présentation impeccable

Garantie des déclarations administratives

Former en permanence

Notre garantie pour mettre en place un personnel technique composé d'agents diplôme(é)s :

– Formation interne sur la base d'un cahier des charges établi avec le client

– Formation continue du personnel auprès des organismes agréés

Sécurité des personnes et des biens

Sur la base d'un recrutement intransigeant, notre volonté est de mettre à disposition de nos clients le meilleur personnel diplômé et entraîné.

- Chef de poste
- Agent de sécurité
- Agent prévol
- Agent de sécurité cynophile
- SSIAP 1, 2 et 3

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE
A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »
Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014

ÉVÉNEMENTIEL

Garantir des Agents formé(e)s et rompu(e)s à la gestion des spectateurs

Encadrement d'événements qualitatifs de masse (organisation et contrôle des accès, placement du public, sécurité)

Maîtriser de grands espaces

Protection des installations, du matériel et des participant(e)s par du personnel entraîné et discret.

Spécialiste de la sécurité d'espace V.I.P.

Mise à disposition d'un personnel sélectionné et formé pour chaque style d'événement.

Réagir face aux aléas de dernière minute et aux déploiements urgents

NOS RÉFÉRENCES

La diversité et la fidélité de notre clientèle nous permettent d'être opérationnels sur différents secteurs.
Ils nous font confiance…

CHANEL · ESTÉE LAUDER · LOUIS VUITTON · HERMÈS PARIS · HÔTEL ★★★★★ DU CASTELLET · ROLEX

RYDER CUP · La femis · legolfnational · LA CITÉ DU CINÉMA · PAUL RICARD · GENERALI · AÉROPORT INTERNATIONAL DU CASTELLET

SEPHORA · Bershka · Galeries Lafayette · ZARA · PULL&BEAR

Carrefour · market · TOYS R US · MATCH · BURGER KING · Casino · MONOPRIX

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
« L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE
A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »
Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014

CONTINENTALE PROTECTION SERVICES

9, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - CS 60010 - SAINT-OUEN L'AUMÔNE - 95315 CERGY-PONTOISE CEDEX - TÉL 01 34 64 71 71 - FAX 01 34 64 57 06
SA AU CAPITAL DE 50 000 E - RCS PONTOISE B 339 766 867 - APE 8010Z

ARTICLE L.612-14 DU CODE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE « L'AUTORISATION D'EXERCICE NE CONFÈRE AUCUNE PRÉROGATIVE DE PUISSANCE PUBLIQUE A L'ENTREPRISE OU AUX PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT »

Réf. : AUT-095-2113-02-06-20140369021 du 07 février 2014